



Lycée des Métiers UFA
Paul Emile Victor

Inscription d'un apprenti à l'UFA du Lycée Paul Emile Victor



ÉTAPE 1 : PRÉ-INSCRIPTION

- **L'apprenti** se rend sur le site du lycée PEV > onglet APPRENTISSAGE > Pré-inscription, il remplit le formulaire en ligne et dépose CV, lettre de motivation et derniers bulletins en ligne.
- Mme ROYER le recontactera pour un entretien.



ÉTAPE 2 : INSCRIPTION

- **L'entreprise** complète la fiche d'engagement (document remis au futur apprenti lors de la pré-inscription et disponible sur simple demande auprès de l'UFA) et la transmet à l'adresse : ufa-pev@cfa-academique.fr dans les meilleurs délais
- **L'UFA** envoie le dossier d'inscription au futur apprenti dès réception de la fiche d'engagement de la part de sa future entreprise.



ÉTAPE 3 : CONTRAT

- **L'UFA** envoie un courrier d'accusé de réception de la fiche d'engagement accompagné du mandat à compléter et des documents permettant d'établir le contrat ainsi que le calendrier d'alternances. *La personne en charge d'établir le contrat d'apprentissage dans l'entreprise peut contacter l'UFA pour un accompagnement.*
- **Quelle que soit l'option choisie, l'entreprise est dans l'obligation de renvoyer le mandat complété à l'UFA dans un délai de 5 jours ouvrables après réception des documents.**



ÉTAPE 4 : VISA DU CONTRAT

Selon l'option choisie, signature électronique du contrat par toutes les parties via un lien sécurisé.

 Une convention tripartite sera également établie en cas d'allongement ou de réduction de la durée initiale du contrat: **elle sera établie par l'UFA, signée électroniquement et transmise à l'OPCO par l'UFA.**



ÉTAPE 6 : DÉPÔT À L'OPCO

Transmission du contrat par l'UFA à l'OPCO de référence, sauf si l'entreprise n'a pas mandaté l'UFA: **dans ce cas, transmission des documents à l'OPCO par l'entreprise.**

Point de vigilance: l'entreprise doit avoir ouvert un compte en ligne sur le site de son OPCO pour que nous puissions réaliser ces prestations



ÉTAPE 7: DOSSIER D'INSCRIPTION

- Je reçois mon dossier d'inscription. Je le complète et le fais parvenir à l'UFA.
- la liste du matériel scolaire me sera communiquée par mes professeurs à la rentrée



Le secrétariat sera **fermé du 20 juillet au 18 août.**

Du 15 au 19 juillet, il sera uniquement joignable par mail à l'adresse ufa-pev@cfa-academique.fr ou par téléphone au **07 61 84 46 58.**

A compter du 19 août, le secrétariat sera joignable au **07.61.86.10.24 et par mail.**

Tout contrat démarrant durant la période de fermeture du secrétariat devra être transmis par mail à l'UFA avant le 12 juillet.